

Mettre en pièce un parc pour en reconstruire un autre : où est la logique?

Au cœur du quartier du Canal, le Bois de mon Cœur représente un lieu de détente et de loisirs prisé par les habitants. Les récents travaux entrepris dans ce parc ont suscité des interrogations légitimes parmi la communauté. Voilà quelques semaines maintenant, voisins du parc comme habitants du quartier ont été réveillés un beau matin par les tronçonneuses et les pelleteuses. Adieu arbres, îlot de verdure, adieu le terrain de foot qui faisait le bonheur des enfants du quartier.

Le projet de requalification du parc, voté à l'agglomération en mai 2022, vise à réaménager cet espace. Nous soutenons les objectifs louables de "valorisation des équipements", de programmation d'aires de jeux et de sport, ainsi que de réduction des problèmes de sécurité publique.

Néanmoins, nombreuses sont les préoccupations remontées par les riverains quant au déboisement massif et au démantèlement des installations existantes. Nous déplorons le manque de réunions publiques récentes pour permettre aux résidents de poser leurs questions et de comprendre pleinement les enjeux du projet.

Face à ces interrogations légitimes, la municipalité a pris des mesures pour informer les riverains, mais des contradictions persistent quant aux coûts du projet (4,1 M€ ou bien 2,3 M€ selon les différentes communications), ce qui nourrit des inquiétudes supplémentaires.

Les réseaux sociaux ont également été le théâtre de débats, où les représentants municipaux ont tenté de justifier les actions entreprises. Toutefois, il est essentiel de reconnaître que la logique de tout détruire pour reconstruire suscite des interrogations légitimes sur la gestion des deniers publics et l'impact environnemental.

Soucieux de l'intérêt général, nous encourageons un dialogue ouvert et constructif entre la municipalité et les citoyens pour garantir une gestion responsable de nos espaces verts. Nous resterons vigilants et engagés pour défendre les intérêts de notre communauté et préserver notre patrimoine naturel.